

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE du REF-11
13 avril 2014

L'An Deux Mille Quatorze et le Treize Avril à 11 heures, les membres du RESEAU DES EMETTEURS FRANÇAIS DE L'AUDE – REF-11 se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire à la MJC de Carcassonne.

Ordre du jour :

➤ Proposition de nouveaux statuts pour le REF-11 (conséquence du passage du REF-Union au REF)

Le Président du Conseil d'Administration, Jean Louis F5LLE, préside cette Assemblée Générale Extraordinaire et constate que sur 30 adhérents au REF-11 convoqués, 21 sont présents ou représentés. Le quorum de la moitié plus un étant atteint, il déclare cette assemblée générale extraordinaire valablement constituée.

Il ouvre donc la séance sur l'ordre du jour.

Suite à la modification du REF-Union en REF et à la mise à jours de ses statuts, il y a lieu au niveau départemental de mettre en place des statuts adaptés et conformes à la nouvelle entité nationale.

Le Président fait lecture des statuts proposés par le Conseil d'Administration et apporte les raisons de l'utilité de cette opération, puis demande aux membres présents s'il y a des questions particulières concernant un ou plusieurs articles.

Aucune autre explication n'étant demandée, le Président propose de soumettre aux votes des membres présents ces nouveaux statuts pour le REF-11.

RESOLUTION UNIQUE :

Proposition des nouveaux statuts établis par le Conseil d'Administration du REF-11 :
Approbation à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.